

Commentaire de texte, les conférences de Milan

Par rouliette, le 15/10/2007 à 19:50

Voilà, je suis en train de faire mon premier commentaire de texte et j'avoue que je sèche un peu. J'ai beaucoup de mal à formuler mes idées et à les regrouper pour former un plan clair et détaillé.

Voici le texte :

Édit de Milan, 313 (d'après Lactance)

Licinius rendit grâce à Dieu dont le secours lui avait donné la victoire et, le 15 juin de l'année où lui-même et Constantin étaient consuls pour la troisième fois, il fit afficher une lettre circulaire adressée au gouverneur [de Bithynie], concernant le rétablissement de l'Église. La voici:

«Moi, Constantin Auguste, ainsi que moi, Licinius Auguste, réunis heureusement à Milan, pour discuter de tous les problèmes relatifs à la sécurité et au bien public, nous avons cru devoir régler en tout premier lieu, entre autres dispositions de nature à assurer selon nous le bien de la majorité, celle sur laquelle repose le respect de la divinité, c'est-à-dire donner aux chrétiens comme à tous la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité. C'est pourquoi nous avons cru, dans un dessein salubre et très droit, devoir prendre la décision de ne refuser cette possibilité à quiconque, qu'il ait attaché son âme à la religion des chrétiens ou à celle qu'il croit lui convenir le mieux, afin que la divinité suprême à qui nous rendons un hommage spontané puisse nous témoigner en toutes choses sa faveur et sa bienveillance coutumières. Il convient donc que ton Excellence sache que nous avons décidé, supprimant complètement les restrictions contenues dans les écrits envoyés antérieurement à tes bureaux concernant le nom des chrétiens, d'abolir les stipulations qui nous paraissaient tout à fait malencontreuses et étrangères à notre mansuétude, et de permettre dorénavant à tous ceux qui ont la détermination d'observer la religion des chrétiens, de le faire librement et complètement sans être inquiétés ni molestés. Nous avons cru devoir porter à la connaissance de ta sollicitude ces décisions dans toute leur étendue, pour que tu saches bien que nous avons accordé auxdits chrétiens la permission pleine et entière de pratiquer leur religion. Ton dévouement se rendant exactement compte que nous leur accordons ce droit, sait que la même possibilité d'observer leur religion et leur culte est concédée aux autres citoyens ouvertement et librement, ainsi qu'il convient à notre époque de paix, afin que chacun ait la libre faculté de pratiquer le culte de son choix. Ce qui a dicté notre action, c'est la volonté de ne point paraître avoir apporté la moindre restriction à aucun culte ni à aucune religion. De plus, en ce qui concerne la communauté des chrétiens, voici ce que nous avons cru devoir décider: les locaux où les chrétiens avaient auparavant l'habitude de se réunir, et au sujet desquels des lettres précédentes adressées à tes bureaux contenaient aussi des instructions particulières, doivent être rendus sans paiement et sans aucune exigence d'indemnisation, toute duperie et

toute équivoque étant hors de question, par ceux qui sont réputés les avoir achetés antérieurement, soit à notre trésor, soit à n'importe quel autre intermédiaire. De même ceux qui les ont reçus en donation doivent aussi les rendre au plus tôt auxdits chrétiens. De plus si les acquéreurs de ces bâtiments ou les bénéficiaires de donation réclament quelque dédommagement de notre bienveillance, qu'ils s'adressent au vicaire, afin que par notre mansuétude, il soit également pourvu à ce qui les concerne (...)».

M. SIMON et A. BENOIT, *Le Judaïsme et le Christianisme antique d'Antiochus Épiphanes à Constantin*, Paris, 1968, pp. 141-142 (Nouvelle Clío, 10).

J'ai d'abord lu le texte, souligné les mots clefs à définir et mis les principales idées sur feuilles :

- 1 : Licinius restaure l'Eglise dans une lettre pour le gouverneur
- 2: Le problème de l'Eglise fait partie d'un problème relatif à la sécurité et au bien public
- 3: Liberté de choix religieux
- 4 : Reconnaissance du Christianisme
- 5 : Respect des divinités pour s'en assurer la protection
- 6 : Liberté de cultes religieux
- 7 : Ancien décret contre le culte chrétien supprimé
- 8 : Propagation dans le monde de l'autorisation du culte chrétien.
- 9 : Conversion au culte chrétien autorisé
- 10: Bienveillance de l'Empire
- 11 : Locaux et biens rendus aux chrétiens sans condition

Mon plan est bancal, les paragraphes ne sont pas de même taille, enfin bref je bloque un peu dessus.

Voici ce que cela a donné pour l'instant :

[u:2f301tbs]I/ Christianisme, de religion persécuté à religion autorisé[/u:2f301tbs]

[b:2f301tbs]A) La question du culte chrétien[/b:2f301tbs]

- pb de la religion chrétienne, pb d'Etat
- Reconnaissance et restauration du culte chrétien

[b:2f301tbs]B) Les manifestations de cette tolérance nouvelle[/b:2f301tbs]

- Ancien décret contre le christianisme supprimé
- Locaux et biens rendus aux chrétiens

[u:2f301tbs]II/ L'Edit de Milan, un Edit novateur[/u:2f301tbs]

[b:2f301tbs]A) Le pluralisme religieux[/b:2f301tbs]

- liberté de culte religieux
- respect des divinités

[b:2f301tbs]B) La bienveillance de l'Etat[/b:2f301tbs]

- Etat qui essaye d'éviter les injustices
- Détermination de l'Empire à montrer sa bienveillance envers les religions

Voilà, les titres sont un peu faibles et approximatifs et dans le B du II je n'ai pas grand chose à mettre ce qui fait un plan bancal.

8)

Si quelqu'un pouvait me souffler des idées, parce que je sèche vraiment Image not found or type unknown

Par rouliette, le 15/10/2007 à 19:55

Ah oui, pour ma problématique je pensais a quelque chose dans le genre :
L'Edit de Milan a t-il permit une ouverture d'esprit qui a engendré une tolérance au niveau religieux ?

Mais bon, ce n'est encore qu'un brouillon dans ma tête.

Par rouliette, le 16/10/2007 à 13:36

:(

Personne pour m'aider ? Image not found or type unknown

J'ai avancé dans mon plan, j'en ai refait un autre que je trouve mieux.

[u:2dma8aph]II/ Une évolution vers la Tolérance[/u:2dma8aph]

[b:2dma8aph]A) Liberté de culte[/b:2dma8aph]

- Liberté de choix religieux
- Respect des divinités

[b:2dma8aph]B) Le culte chrétien autorisé[/b:2dma8aph]

- Culte chrétien autorisé
- Conversion autorisé

[u:2dma8aph]II/ Les manifestations de cette tolérance[/u:2dma8aph]

[b:2dma8aph]A) La Bienveillance de l'Etat[/b:2dma8aph]

- Eviter les injustices
- Bienveillance envers les religions

[b:2dma8aph]B) Restauration du Christianisme[/b:2dma8aph]

- Ancien décret prohibé
- Locaux et biens rendus

Bon ma partie A du grand II est encore un peu faible, je vais essayer d'arranger ça.

Par rouliette, le 16/10/2007 à 21:54

48 visualisation et pas une seule réponse ?

Tant pis, je me suis débrouillé sans vous...

Par x-ray, le 16/10/2007 à 22:19

Ave Rouliettus,

Je ne suis pas expert, et probablement que personne ne l'est ici, mais je te dit simplement ce que je pense.

Ton plan me parait pas trop mal, mais il va peut-être être difficile de remplir les cases. Par exemple, quelle différence entre le "respect des divinités" du I-A et le bienveillance entre les religions du II-A ?

Par ailleurs, il y a une marque forte de l'engagement de Constantin que tu ne sembles pas avoir relevé : il est prêt à dédommager ceux qui auraient bénéficié de la confiscation des biens des chrétiens en les remboursant ("qu'ils s'adressent au vicaire, afin que par notre mansuétude, il soit également pourvu à ce qui les concerne ")

Par ailleurs, je ne sais pas à quel point tu peux t'éloigner du texte, mais il faut peut-être le replacer dans le contexte historique : que se passait-il avant (persécution), qu'est-ce qui conduit Constantin à changer de politique (le Pont de Milvius), et que se passe-t-il ensuite...L'édit de Milvius n'est qu'une étape.

Si tu veux passer d'agréables et utiles vacances, je te conseille le dernier livre de Paul Veyne, [u:1whwtadu]Quand notre monde est devenu chrétien[/u:1whwtadu], dont tu trouveras une critique utile ici :

<http://www.lesechos.fr/info/loisirs/4545913.htm>

Bonne chance

Par x-ray, le 16/10/2007 à 22:23

:roll:

Mes excuses, il faut lire "édit de Milan" au lieu d'"édit de Milvius"... Image not found or type unknown

Fatigué...

Par x-ray, le 16/10/2007 à 22:32

<http://www.empereurs-romains.net/emp57.htm>

où l'on apprend que l'édit de Milan n'est pas un édit, mais un accord entre Constantin et Licinius, deux des trois Augustes en fonction... (J'le savais pô...)

Par x-ray, le 16/10/2007 à 22:42

Dans ton plan, tu ne parles pas de la conséquence immédiate de la tolérance nouvelle :

"d'observer la religion des chrétiens, de le faire librement et complètement sans être inquiétés ni molestés" = fin des persécutions.

Par ailleurs, il faut savoir que le texte original ne nous est pas parvenu.

Par **x-ray**, le **16/10/2007** à **22:46**

Comme personne ne t'avait répondu, ca fait plein de petites réponses...

"les locaux où les chrétiens avaient auparavant l'habitude de se réunir"

Qu'est-ce que ça t'inspire ? Où les chrétiens se réunissent-ils ? Permettre la religion nouvelle n'implique-t-il pas cette restitution de ce qui va devenir les "basiliques", puis les "églises" ?

Par **rouliette**, le **17/10/2007** à **13:42**

Merci beaucoup pour tes réponses x-ray !

:)

Ca m'a bien aidé Image not found or type unknown

Par **patachon**, le **24/06/2012** à **11:39**

commentaire agricole:

un paysan pour l'être est un juriste nè = ce que j'ai semé m'appartient quand à la récolte traité de Milan, voir les modes, orientales ou à la romaine, de percevoir les dîmes.. à récolte

Par **histoire**, le **11/11/2013** à **16:41**

tu as du avoir un corrigé de ce commentaire je suppose, c'était quoi le plan du prof ?

Par **histoire**, le **11/11/2013** à **16:42**

tu as du avoir un corrigé de ce commentaire je suppose, c'était quoi le plan du prof ?